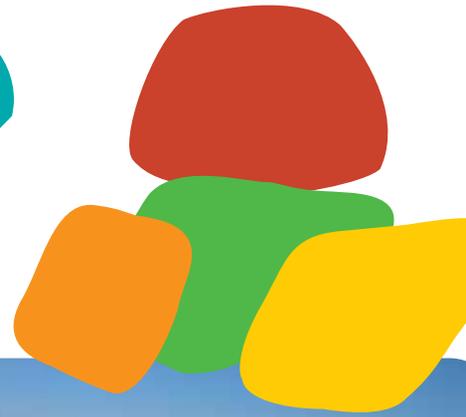


NUMÉRO SPÉCIAL

Agde

Le journal de la Ville



100 PROPOSITIONS

100 réalisations



SOMMAIRE

AVANT-PROPOS PAGE 4

TOURISME
ET DEVELOPPEMENT
DURABLE PAGES 5 à 19

- La requalification des espaces publics du Centre-Port, cœur de notre outil historique P. 5
- La valorisation du Grau d'Agde P. 7
- La consolidation du positionnement du Cap d'Agde parmi les grandes destinations touristiques méditerranéennes P. 9
- La restructuration de l'Île des Loisirs au Cap d'Agde P.12
- La mise en place de nouveaux services sur les stations P.13
- Le développement qualitatif du nautisme P.14
- Le développement de l'écotourisme P.15
- L'affirmation du Cap d'Agde comme station référence pour le vélo et les circulations douces P.16
- La mise en œuvre d'une politique énergétique P.18
- La préservation des richesses naturelles P.19

COHESION SOCIALE
ET TERRITORIALE PAGES 20 à 38

- Un aménagement maîtrisé de notre territoire P.20
- Une offre de logements adaptée P.22
- Le développement des équipements et services publics P.23
- Un développement économique créateur d'emplois P.25
- Un pôle de santé publique renforcé P.28
- L'amélioration des voies de circulation et des déplacements P.31
- L'amélioration du cadre de vie P.35
- L'aménagement de l'espace sportif et de loisirs des Champs Blancs P.37
- Le renforcement des dispositifs de sécurité P.38

CULTURE
ET PATRIMOINE PAGES 39 à 47

- La réhabilitation et la valorisation du patrimoine P.39
- Le développement de l'offre culturelle en Cœur de Ville P.43
- La reconquête des espaces publics du Cœur de Ville P.44
- La revitalisation commerciale et artisanale du Cœur de Ville P.45
- Le réaménagement du quartier de la gare pour renforcer l'attractivité du Cœur de Ville P.47

LE JOURNAL D'AGDE
est édité par la Mairie d'Agde
Service Communication
34306 Agde Cedex
Tél. 04 67 94 62 10
Fax 04 67 94 62 19
http : www.ville-agde.fr

Directeur de la publication
Gilles D'Ettoire

Directeur Délégué
Jérôme Cavaillès

Responsable de la Publication
Séverine Vrancken

Responsable Adjointe de la Publication
Catherine Maurel-Palumbo

Rédaction
service Communication (Séverine Vrancken,
Catherine Maurel-Palumbo) en collaboration
avec Christian Bèzes, Directeur de l'Office de
Tourisme, Christophe Bourdel et Lilian Bancarel,
Directeurs Généraux Adjointes des Services

Graphisme, Studio a...
Tél. 04 67 01 00 94

Fabrication et impression
EUROPRINT
Tél. 04 67 74 12 03

Photos
Service Communication (Laurent Uroz, Laurent
Gheysens, Joël Tron, Gwenaëlle Moli, Catherine
Maurel-Palumbo et Séverine Vrancken), Laurent
Arnaud (photos aériennes en pages 3, 4, 12, 18, 20,
21 (sauf villa), 25, 28 (en haut), 29 (en bas), 34
(en haut), 37 (en bas), 46), Office de Tourisme
du Cap d'Agde (visuels de la page 11), Renaud Dupuy
de la Grandrive (photo de groupe page 15
et des récifs en bas de la page 19), Pierre Arnaud
pour la CAHM (VinoCap en haut de la page 27),
Police Municipale (photo en bas de la page 38)
et Claude Goudard (vue du Golf en page 48)

Illustrations
Services Techniques de la Ville d'Agde
(perspectives des projets en couverture ainsi
que pages 5, 6, 7, 8, 9, 17, 25, 39, 44, 45, 46, 47
et 48), DDB Nouveau Monde et Colonel
Moutarde (personnage page 9), atelier Gandalf
(visuel du dépliant et du plan des voies douces
en haut des pages 16 et 17) et studio A
(Epode en page 30)

Imprimé sur papier 90 grammes
Tirage, 21 000 exemplaires
Dépôt légal, 2^{ème} trimestre 2011
ISSN 1625-7634





Edito

du Maire



En 2008, lors des dernières élections municipales, nous vous avons présenté, dans le cadre de notre programme, 100 propositions pour Agde. Il y avait là autant d'engagements pris pour l'avenir, engagements qu'il

nous appartenait de respecter le plus scrupuleusement possible. Arrivés à mi-mandat, après trois années d'action, il nous est apparu nécessaire, dans une logique de transparence, de tracer un premier bilan de ce qui a été entrepris.

C'est ainsi que nous avons repris, dans leur formulation même, chacune de nos propositions afin de les confronter à la réalité du travail réalisé.

L'exercice a pour ambition de vous permettre de mieux mesurer les progrès accomplis et surtout d'être parfaitement informés de l'action municipale.

Il fait en tout cas clairement apparaître que l'ensemble des chantiers de ce mandat a été lancé et que nombre d'entre eux sont en cours de réalisation voire d'achèvement.

Le développement économique et social de notre territoire se poursuit en préservant les grands équilibres environnementaux qui en font la richesse et fondent notre attractivité touristique.

Dans les prochains mois, nous allons acter le futur Plan Local d'Urbanisme dont la vocation est de dessiner, en définissant les principes d'aménagements qui s'appliqueront durant les quinze prochaines années, le visage quasi définitif de notre cité.

Ce sera une étape importante, à l'occasion de laquelle je tracerai les perspectives que nous souhaitons voir s'ouvrir pour l'avenir d'Agde. Il est en effet important que chacun d'entre nous puisse appréhender au mieux les enjeux majeurs qui s'offrent à nous et la manière dont nous souhaitons les aborder.

En attendant, je vous souhaite une bonne lecture, en espérant qu'elle répondra à vos attentes.

Gilles D'Ettore
Député-Maire d'Agde



100 actions au service des Agathois

En 2008, Gilles D'Ettore et son équipe s'engageaient auprès des Agathois en proposant, au travers de 100 actions concrètes, un projet pour leur ville à l'horizon 2014. Ce programme, conçu dans le respect des équilibres financiers, se déclinait autour de trois objectifs : conserver l'esprit pionnier qui, à travers l'histoire, n'a cessé d'animer les Agathois, cultiver l'harmonie de notre territoire qui fonde notre qualité de vie et enfin, valoriser notre identité qui est notre principale richesse.

Aujourd'hui, en cette période charnière du mandat, qu'en est-il des engagements pris ? Nous avons souhaité faire un premier bilan sur les 100 propositions que comportait le projet de l'équipe municipale pour Agde, sur les réalisations qui ont déjà abouti et sur celles à venir cette année et d'ici à 2014.

La feuille de route de l'équipe de Gilles D'Ettore en 2008 comportait 100 propositions, elles-mêmes réparties en 24 axes, lesquels répondaient à 3 grands objectifs :

- 1 Continuer à être pionnier en matière de tourisme et de développement durable.
- 2 Cultiver l'harmonie de notre territoire en termes de cohésion sociale et territoriale.
- 3 Valoriser notre identité, que ce soit par le biais de la culture, du patrimoine ou du cœur historique de notre cité.

Point par point, nous allons revenir avec vous sur chacune des actions prévues dans ce programme et voir ce qu'il en est aujourd'hui de leur accomplissement.



TOURISME ET DEVELOPPEMENT DURABLE :



continuer à être pionniers

> *La requalification des espaces publics
du Centre-Port, cœur de notre outil touristique*

L'élaboration de l'avant-projet a été réalisée du 1^{er} mars au 15 juillet 2010, en faisant une large part à la concertation avec les différents acteurs du site : riverains, commerçants, plaisanciers, entrepreneurs de loisirs, artistes peintres, syndicats, gestionnaire du port, Office de Tourisme, SICTOM, sapeurs-pompiers, Police Municipale et concessionnaires des réseaux. Au total, 40 réunions thématiques ont été organisées afin d'appréhender l'ensemble des problèmes rencontrés par les utilisateurs et exploitants des lieux. De ces rencontres, est né un projet qui a pour ambition de restructurer en profondeur le site, en rendant au Centre-Port une fluidité piétonne qu'il a perdu au fur et à mesure des années, et en créant un cœur de station sur la place de l'Ancienne Douane dans le prolongement de la place du Barbecue.

Restructuration et élargissement des quais du Centre-Port

1

> Première étape : d'octobre 2011 à mars 2012 avec la reprise du Quai Miquel et son élargissement par un platelage en bois ainsi que le traitement des coursives adjacentes qui, bien que privées, doivent être prises en compte dans le cadre de l'accès aux quais. Deuxième étape : d'octobre 2012 à mars 2013 avec le réaménagement du quai Di Dominico ainsi que celui de la place de l'Ancienne Douane. Coût de ces travaux : 5 240 000 euros TTC et coût global : 9 860 000 euros TTC. Le Dossier de Consultation des Entreprises a été lancé début mars 2011.



**Création d'une esplanade piétonne au cœur des quais,
par le prolongement de la place du Barbecue sur le parking des Douanes
(déplacement des sanitaires, installation d'un nouveau mobilier urbain)**

2

> Ce nouvel espace d'animation sera aménagé entre octobre 2012 et mars 2013. Le projet comprend la démolition et la relocalisation des sanitaires (qui pourrait être anticipée d'un an, en fonction des alternatives et sous réserve de l'acquisition du bâtiment pressenti pour cette relocalisation), des locaux techniques de France Telecom et de transformation d'EDF, ainsi que l'homogénéisation de l'espace entre l'actuelle Place du Barbecue et les quais à aménager, en tenant compte des activités actuelles et notamment en intégrant le manège, les kiosques existants et le petit train, ainsi que les espaces dédiés aux peintres. De nouveaux mobiliers urbains (kiosques notamment) et luminaires seront également installés.

Ci-dessous, la partie de la place du Barbecue et le parking de l'Ancienne Douane qui vont être concernés par le futur réaménagement



Elaboration concertée avec les professionnels du Centre-Port d'une charte architecturale pour les espaces commerciaux

4

> L'objectif est multiple : une meilleure lisibilité, une cohérence d'ensemble et une intégration plus harmonieuse des commerces dans le tissu architectural des quais. Cette charte sera proposée dès la tranche ferme (quais Miquel et Di Domenico et Place de l'Ancienne Douane) soit d'ici début 2012.

Réaménagement progressif des accès au Port depuis les parkings et des coursives

3

> Les coursives du quai Miquel doivent être traitées entre 2011 et 2012 (cf point 1). Le réaménagement des voies permettant l'accès au port depuis l'avenue des Sergents et les parkings doit être réalisé dans le cadre de la tranche conditionnelle des travaux concernant le Centre-Port. L'aménagement des coursives des autres quais (notamment Beaupré) est programmé lui aussi dans les tranches suivant la tranche ferme décrite ci-dessus au fur et à mesure de la réfection des-dits quais.

> La valorisation du Grau d'Agde



5

Mise en valeur architecturale et paysagère du Front de Mer entre la plage de Saint-Vincent et l'embouchure de l'Hérault (promenade, mobilier urbain, végétalisation)

> Le coût prévisionnel des travaux est de 4 200 000 euros. Les études doivent débuter au printemps 2011. Le lancement des travaux est programmé au plus tard pour l'automne 2012. Une première étape permettra de réaménager le linéaire qui relie les deux parkings du Front de Mer. A cet effet, 500 000 euros ont été prévus au budget 2011 et 1,5 million d'euros en 2012.



Ci-contre et ci-dessous, le site et le projet d'aménagement de la future Maison des Services Publics du Grau d'Agde

6

Aménagement d'un nouveau point d'information de l'Office de Tourisme

> Cet aménagement a été intégré dans le projet de création d'une Maison des Services Publics, qui regroupera, en plus du point d'information de l'Office de Tourisme, les services de la Mairie annexe et de la Police Municipale, mais aussi de La Poste. Le lieu d'implantation est choisi et se situe aux abords du parking de l'Eglise. Le projet architectural est aujourd'hui en cours de validation par les Architectes des Bâtiments de France en vue de déposer le permis de construire dans les semaines à venir. Les travaux devraient démarrer fin 2011 pour une livraison avant la saison 2012. Coût estimatif de cet aménagement : 1 021 000 euros.

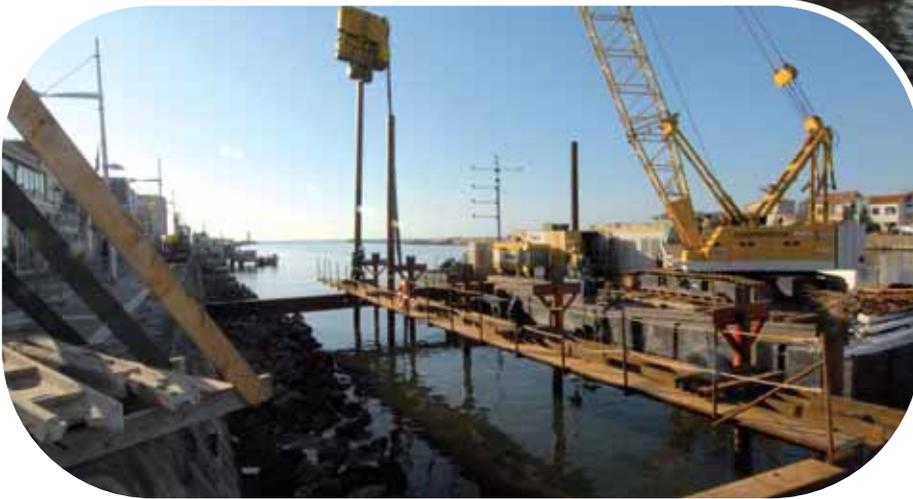


7

Réhabilitation et confortement de la digue du Grau d'Agde

> Des études sont actuellement effectuées par la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée en vue de réaliser les derniers ouvrages nécessaires à la protection du littoral. La solution retenue permettra non seulement de protéger la plage mais aussi la digue avec la création d'un ouvrage perpendiculaire à cette dernière.

Les nouveaux pontons des berges du Grau d'Agde



8

Rénovation et embellissement du quai Cornu à la Tamarissière et des pontons du quai Méric

> En mai 2010, les nouveaux pontons du quai Méric ont été inaugurés. Totalement refaits, conformes aux normes en vigueur et accessibles désormais aux personnes handicapées, ils représentent un linéaire de 200 mètres et un coût de 650 000 euros. Ils vont aussi permettre de développer le tourisme fluvial en donnant aux bateaux la possibilité d'accoster directement sur les quais du Grau grâce à la création d'un ponton dédié.

Concernant la Tamarissière, les premières réflexions d'aménagement d'ensemble ont été menées et sur ces bases, des contacts avec les services de l'Etat concernés ont été pris. Plusieurs solutions sont aujourd'hui à l'étude, intégrant notamment les conclusions tirées de l'élaboration du plan de circulation et privilégiant de façon générale le potentiel naturel remarquable du site (voies vertes...) conjugué à son attractivité touristique.





> La consolidation du positionnement du Cap d'Agde parmi les grandes destinations touristiques méditerranéennes

Développement du Golf International du Cap d'Agde avec la création de 9 trous supplémentaires pour le situer au niveau des plus grands golfs européens

9

> Le projet d'extension du Golf va permettre la réhabilitation de l'ancienne décharge du Petit Pioch en l'inscrivant dans un projet paysager qui traite l'embellissement de l'entrée de la station et la création de cheminements piétonniers en périphérie du site. Les études sont en cours de réalisation de même que les négociations avec les services de l'Etat concernés par le projet. Cet aménagement permettra à terme de disposer, au nord de l'actuel Golf, d'un nouveau parcours de 9 trous. Une passerelle autorisera le franchissement de la voie rapide aux golfeurs qui pourront ainsi accéder au nouveau parcours et aux promeneurs, lesquels pourront se rendre du Petit Pioch à Saint-Martin. Fin 2010, la Ville a procédé à l'acquisition à l'amiable de 13 292 m² sur les 26 331 m² de terrains privés à obtenir pour mener à bien le projet, qui s'étend quant à lui sur 258 614 m². Le montant estimé des travaux est de 2 millions d'euros pour le Golf et de 1,5 million pour la reprise de la décharge. Le démarrage des travaux est programmé pour 2012 sous réserve de l'obtention des accords des services de l'Etat, ce qui permettrait au nouveau parcours d'être opérationnel en 2013.

Le plan de la future extension du Golf



Aide au maintien et à l'implantation d'une hôtellerie de standing au Cap d'Agde (avec des services haut de gamme : thalassothérapie, bien-être...)

10

> La Ville a favorisé l'implantation d'un hôtel 4 étoiles de 29 chambres au sein du Village Naturiste dont l'ouverture est prévue en ce mois d'avril 2011 et qui bénéficiera d'un label de très haute performance énergétique. Un appel à projet sera lancé en 2011 pour la création d'un établissement hôtelier de standing sur un terrain dont la ville est propriétaire à la pointe de Rochelongue, à environ 200 mètres de la mer.



La Grande Braderie du Cap d'Agde se tient chaque année début septembre



Richard Gasquet lors du National Tennis Cup en 2010

Développement des animations et des événements au printemps et à l'automne pour accroître la fréquentation des ailes de saison

11

> Le renouvellement et l'intensification de la programmation des animations et des événements ont été réalisés en partenariat avec les acteurs touristiques locaux. La première édition de "Vinocap" en juin 2010 a accueilli plus de 10 000 visiteurs sur les quais du Cap d'Agde. Elle a permis de valoriser les richesses de notre terroir. Désormais, la manifestation se déroulera au mois de mai. Par ailleurs, la "Grande Braderie", créée en 2008, est devenue, en l'espace de 3 ans, un rendez-vous très prisé du mois de septembre. Tout comme le festival "Les Hérault de la Télé", qui s'est inscrit lui aussi avec succès dans le calendrier de l'après-saison. Quant au "Salon Nautique d'Automne", il s'affirme de plus en plus comme un rendez-vous national. Pour atteindre l'objectif de devenir le 4^{ème} salon nautique de France, après ceux de Paris, Cannes et La Rochelle, il a été décidé de consolider ses acquis et de sceller les nouvelles bases de son développement en l'inscrivant dans la durée et en travaillant désormais sur une période de 3 ans (2011-2013). Enfin, dans le cadre du label national "Famille Plus" dont Le Cap d'Agde est titulaire, des animations spécifiques pour la famille et les enfants sont organisées chaque année à l'occasion des vacances de Pâques, toutes zones confondues.



Evénement d'avant-saison, les "Hérault du Cinéma" ont accueilli en 2010 Gérard Depardieu



"Agde au fil du temps", un rendez-vous avec l'histoire qui a lieu chaque année fin mai en Cœur de Ville

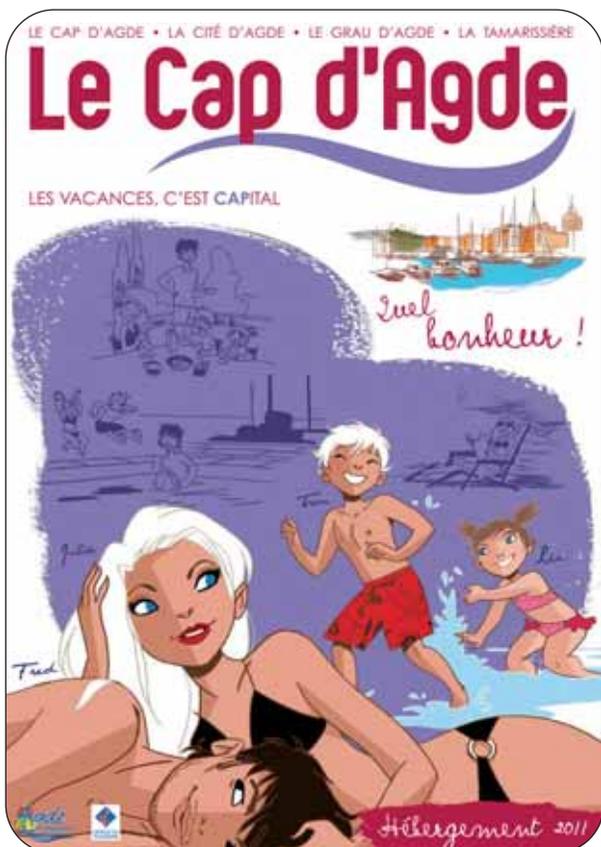
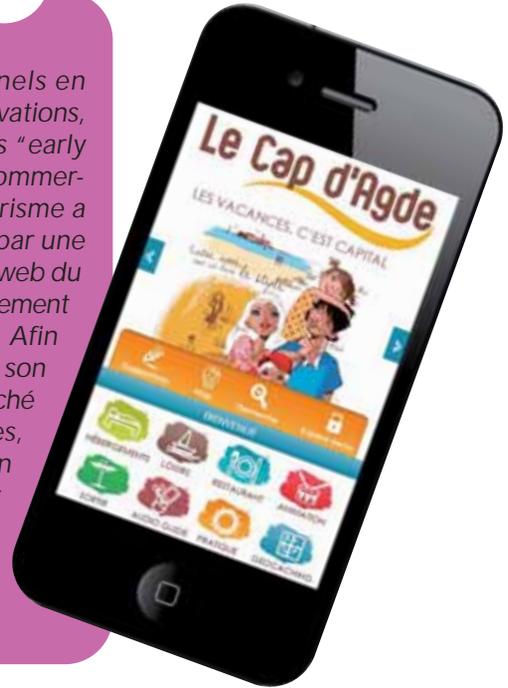


En 2010, la Ville d'Agde a fait renaître la célèbre course des "OFNI" créée dans les années 70

Internet : mise en place de nouveaux e-services par l'Office de Tourisme pour les clients et les professionnels

12

> Le site internet de l'Office de Tourisme a été transformé. D'un simple site d'information, il est devenu aujourd'hui un outil marketing qui affiche clairement les offres commerciales des professionnels en multipliant les possibilités d'achat de séjours. Pour favoriser les réservations, il présente désormais des "idées séjours", des "bons plans" et des "early booking". En complément, il a intégré un nouveau dispositif de commercialisation. En effet, la Centrale de Réservation de l'Office de Tourisme a été entièrement revue et repensée pour être remplacée en 2011 par une "Place de Marché". Cette nouvelle technologie est une vitrine 100 % web du Cap d'Agde. Elle repose sur un deuxième site internet qui a été spécialement mis en place pour optimiser la commercialisation de la destination. Afin d'offrir de nouveaux services, l'Office de Tourisme développe aussi son site internet sur les téléphones mobiles. Pour être présents sur ce marché en pleine croissance et répondre aux attentes des clients nomades, les 3 outils mis en place sont : un site web mobile + une application I-Phone + une application Android, afin d'accompagner et d'informer les clients en temps réel. Les services et fonctionnalités ainsi développés intègrent les nouveaux concepts de la mobilité touristique : balades audio-guidées, chasses au trésor des temps modernes avec du géocaching, flash code, etc.



Promotion : lancement de nouvelles campagnes de communication à l'international (pays scandinaves, Europe centrale...)

13

> Après avoir remporté en 2006 les 2 premiers prix des "Trophées de la Communication", qui récompensent chaque année les meilleurs acteurs français de la communication, l'Office de Tourisme est parvenu à forger une identité touristique et à donner une forte personnalité à notre destination. Cette communication a permis d'apporter un nouvel élan et une nouvelle dimension aux actions de promotion. De Berlin à Londres, en passant par les Pays-Bas ou encore le Danemark et la Suisse, Le Cap d'Agde rayonne donc sur les marchés européens avec une stratégie marketing offensive et soutenue. Une présence particulière est à souligner sur les marchés d'Europe du Nord, lesquels s'inscrivent dans le cadre de la valorisation des lignes aériennes de notre aéroport sur la Grande-Bretagne, l'Allemagne, la Norvège et la Suède, aéroport qui draine 170 000 passagers par an. Six outils majeurs sont utilisés : campagne e-marketing, actions de référencement, newsletters spécifiques, démarchages professionnels, accueils de journalistes et achats d'espaces publicitaires.



> La restructuration de l'Île des Loisirs au Cap d'Agde



14

Elaboration d'un schéma d'aménagement HQE (Haute Qualité Environnementale) renforçant la vocation loisirs du site (nouveaux jeux aquatiques, bowling...) et réduisant les nuisances sonores

15

Mise en œuvre d'un plan paysager pour l'ensemble de l'Île

16

Développement de nouveaux concepts d'activités de loisirs diurnes

> Suite à l'étude préalable réalisée en 2009 par Atout France, l'Agence d'ingénierie touristique de l'Etat, un cabinet spécialisé a été mandaté en janvier 2011 afin d'élaborer un Schéma d'Aménagement avec répartition spatiale des établissements de tourisme haut de gamme prévus sur le site, des espaces de loisirs et d'activités, ainsi que d'un village nautique et des espaces paysagers.

Cette étude permettra à son terme de disposer d'un Schéma d'Aménagement intégrant en particulier :

- [la valorisation d'espaces boisés et récréatifs structurants
- [l'implantation d'hébergements touristiques haut de gamme et le développement d'une offre liée au bien-être
- [le déplacement des discothèques et des parcs d'attraction vers un site approprié
- [la création d'un "village" dédié à l'économie du nautisme entre l'Île des Loisirs et la pointe Richelieu
- [l'aménagement du parking du Grand Large, porte d'entrée sur le Port, avec l'implantation d'un équipement emblématique et structurant.
- [la création d'une véritable promenade publique en périphérie de l'Île.

Dans le cadre de ce projet, une attention particulière sera également portée aux modes de déplacements et aux stationnements permettant de favoriser les déplacements doux et cette étude intégrera de fait les connexions avec les autres secteurs emblématiques de la station (Centre-Port, Golf...).



> La mise en place de nouveaux services sur les stations

Implantation de nouvelles aires de jeux pour les enfants

17

> Un programme pluriannuel a été établi par les services et mis en œuvre depuis 2 ans. Dans ce cadre, la Ville a réhabilité une aire sur le parking Alsace Lorraine, créé une aire plage de la Roquille et une aire au Parc Lano pour un montant de 31 000 euros. En 2011, sera aménagée une aire aux Cayrets (20 000 euros) tandis que celle de la plage Richelieu sera réhabilitée pour un montant de 35 000 euros.



L'aire de jeux de la plage du Grau d'Agde



Mise en lumière de la promenade du Môle

Achèvement de l'éclairage des cheminements piétons

19

> Le programme de mise en lumière des cheminements piétons longeant les plages se poursuivra jusqu'en 2013. Aujourd'hui, l'objectif est réalisé à 80 % avec des aménagements allant de Rochelongue jusqu'au Village Naturiste et ce, pour un montant de 733 805 euros.

Expérimentation de navettes électriques entre le Centre-Port et les plages

20

> Des navettes, pas encore électriques, ont été expérimentées au cours de l'été 2010 et vont être renouvelées cette année du 1^{er} juillet au 31 août. Le circuit reliera le Mail de Rochelongue au Village Naturiste, en passant par le Centre-Port. Ces navettes estivales, qui viennent compléter les cinq lignes régulières desservant la ville, circuleront tous les jours de 10h à 19h, avec un passage toutes les 40 mn. Tarif : 1 euro.

Construction de toilettes publiques

18

> Dans ce domaine aussi, un programme pluriannuel est mis en œuvre et se déroule au fil des ans. En 2009, 46 000 euros ont été investis sur le Mail de Rochelongue et en 2010, 45 089 euros plage du Môle. En 2011, des sanitaires seront installés sur le parking du Gévaudan, puis en 2012 au Grau d'Agde et enfin au Palais des Congrès en 2013.



> Le développement qualitatif du nautisme



et de l'Union des Ports de Plaisance du Languedoc-Roussillon, s'est associée et a adhéré au Programme Européen Odyssea, lequel s'appuie sur le rôle historique du port pour relier la mer, la cité et les terroirs de l'arrière-pays.

Le programme associe les acteurs du tourisme pour développer une forme de voyage responsable et contribuer à la protection des ressources naturelles ainsi qu'au bien-être des populations locales. Le Port de Plaisance du Cap

d'Agde, la Ville d'Agde et le territoire de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée s'inscrivent dans ce réseau pour promouvoir Agde comme capitale phare de la Méditerranée en rappelant la place qu'elle occupait dès l'Antiquité, en structurant et valorisant l'escale d'Agde en vue de la labellisation au titre des itinéraires culturels du Conseil de l'Europe sur la thématique "Odyssea : les voies historiques maritimes des cités portuaires".

21

Organisation de l'accueil de la grande plaisance et développement de services favorisant l'escale des plaisanciers

> Fin 2009-2010 : réaménagement des réseaux électriques et mise en place sur le quai de la Trinquette de plus gros amarrages pour recevoir des bateaux plus importants. Budget : 100 000 euros. Développement de services favorisant l'accueil des plaisanciers : les "Bosco" (techniciens du port au service des plaisanciers afin de les accueillir, de les aider à naviguer, de les informer sur la sécurité en mer et de les guider dans la station) ont reçu une formation pour l'accueil et leurs horaires ont été élargis afin d'assurer une plus grande présence. Ils sont désormais équipés d'une tenue vestimentaire afin d'être facilement identifiables. La Sodéal, membre de la Fédération Française des Ports de Plaisance

22

Restructuration du Centre Nautique pour faciliter la pratique de la voile par les jeunes, accueillir des classes de mer à l'année et organiser les épreuves nautiques en lien avec les associations locales

> La restructuration du Centre Nautique a favorisé le regroupement de 8 associations sportives permettant une mutualisation de moyens et créant ainsi une véritable dynamique autour du nautisme. Aujourd'hui, le Centre Nautique accueille les enfants dès l'âge de 6 ans pour les initier aux joies du nautisme. Du côté des scolaires, l'initiation continue. Sont concernés les classes élémentaires de CM1 et CM2 ainsi que le collège. Les élèves peuvent se perfectionner au Lycée où a été créée une section spécialisée. Des formations pour devenir moniteurs de voiles ou tout autre métier concernant le nautisme sont également régulièrement organisées. Le Centre Nautique accueille tous les CM1 et CM2 de la ville d'Agde sur une semaine complète soit plus de 500 enfants auxquels s'ajoutent 350 enfants venus d'autres villes, toujours dans le cadre scolaire, ce qui représente 41 000 heures d'enseignements. L'objectif aujourd'hui est de permettre l'accès à la voile pour tous les enfants du territoire de la Communauté d'Agglomération, un projet qui sera réalisable grâce à la mutualisation des transports. En ce qui concerne l'organisation des épreuves nautiques en lien avec les associations, en 2011, le Centre Nautique va être le centre névralgique d'organisation de gros événements : juin : Championnat de France de voile légère (catamarans, dériveurs, quillard de sport...); Manche de Coupe d'Europe de Stand up Paddle; septembre : Championnat de France de voile habitables des entreprises.



> Le développement de l'écotourisme



Le site des Falaises de la Grande Conque

Création d'un lieu d'accueil du public pour la Réserve naturelle du Bagnas et de parcours d'interprétation au cœur de la Réserve (observatoire faune et flore...)

23

> Un plan d'aménagement des espaces d'accueils de la Réserve du Bagnas au sein du domaine du Grand Clavelet a été réalisé par la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée. Une démarche de recherche de co-financements a été engagée. Par ailleurs, conformément au plan de gestion approuvé du Bagnas, il est prévu de mettre en place des aménagements afin d'accueillir au mieux le public sur ce site (à ce jour accessible seulement au cours de visites guidées), et de lui donner la possibilité de découvrir cet espace remarquable grâce à des panneaux d'information d'une part, mais aussi au travers d'un parcours qui aboutira à un observatoire au niveau du Grand Bagnas. Ces aménagements se feront dans des zones dont la fréquentation ne nuira pas aux espèces présentes. Le dossier en est aujourd'hui à l'étape de la réalisation du projet technique par les services de la CAHM et de la définition de la procédure réglementaire avec les services de l'Etat. Le planning de leur mise en place dépendra de cette dernière.

Développement d'activités de pleine nature aux Verdisses (randonnée, pêche...)

24

> Une étude a été conduite par les Ecologistes de l'Euzières, qui a permis de mettre en exergue le potentiel environnemental du secteur des Verdisses. Ce territoire va faire l'objet de la mise en œuvre d'un Plan d'Aménagement des Espaces Naturels (PAEN) en partenariat étroit avec le Conseil Général de l'Hérault.

Protection du Milieu Marin : valorisation des Falaises de la Grande Conque avec création d'un parcours d'interprétation piétonnier, mise en lumière...

25

> La mise en valeur de la Conque par la lumière est prévue en 2012 pour un montant de 175 279 euros TTC.

Ouverture au public, après réhabilitation, du sémaphore du Mont Saint-Loup

26

> La Ville a obtenu l'accord de principe écrit du ministère de la Défense pour une mise à disposition sur une longue durée du Sémaphore du Mont Saint-Loup. Cette mise à disposition va permettre de développer un projet de valorisation dans le cadre d'un partenariat public-privé.



> L'affirmation du Cap d'Agde comme station référence pour le vélo et les circulations douces

La piste cyclable du Quai Cdt Réveille



27

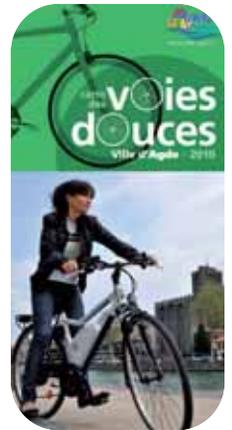
Achèvement du réseau communal de pistes cyclables

> Le programme pluriannuel d'aménagement des pistes cyclables défini depuis 2004 se poursuit. A ce jour, ce sont 13 km de pistes qui ont été créés (ce qui porte leur total à 24 km sur la commune). L'objectif est de relier, en 2013, les trois quartiers de l'Archipel soit 34 km de pistes. En termes de kilométrage, ce sont ainsi 6,5 km supplémentaires qui ont été réalisés en 2009, 3 km en 2010 et 11 km qui sont prévus d'ici 2014. Cette année, 852 000 euros sont prévus pour aménager 4 800 mètres de pistes nouvelles.

Seront ainsi concernés en 2011 :

- [La route de Rochelongue entre le giratoire de la Méditerranée et le pont de la RD 612,
- [Le boulevard du Soleil entre le pôle multimodal de la Coopérative et le collège Paul-Emile Victor,
- [La route de la Tamarissière, voie sur berge, entre le Quai Commandant Réveille et le carrefour dit des Trois Yeux,
- [Le chemin de Notre-Dame à Saint-Martin entre la route de Guiraudette et la route de Saint-Vincent,

En 2012, 158 000 euros seront consacrés à l'aménagement de 1 300 mètres supplémentaires et en 2013, 481 000 euros permettront de créer 2 350 mètres de voies cyclables en plus, soit au total 8,5 km sur trois ans pour un montant global de 1 491 000 euros.



28

Création de services pour les utilisateurs (zones de stationnement sécurisées, espaces de location et d'entretien)

> C'est grâce à la création des sites multimodaux que la ville va installer des services supplémentaires. Des lieux où voiture particulière, bus et vélo vont pouvoir être utilisés en fonction des besoins. Un premier site a été créé et inauguré en 2010 au niveau de la Cave Coopérative. Il comprend une gare de bus, 23 places de stationnement et un loueur de vélos. Ce type d'aménagement va être décliné d'ici à 2012 sur le Cap et le Grau pour un montant de 250 000 euros.



Le pôle multimodal de la Cave Coopérative



Le projet de promenade piétonne du côté de Port Ambonne



29

Expérimentation de la piétonisation et des circulations douces au Village Naturiste

> Un programme de réhabilitation des espaces publics du Village Naturiste a été défini et est aujourd'hui validé et partagé par tous. Cet aménagement passera notamment par une nouvelle organisation des modes de circulation.

Des axes structurants vont ainsi être aménagés sous forme de promenades pour les piétons, notamment à Port Ambonne, Port Vénus et sur l'avenue des Matelots. Sur le front de mer, le projet prévoit la création d'une promenade belvédère en haut de plage tout comme le long du canal, qui sera embellie par une promenade. Cela doit aboutir à la concrétisation d'un "maillage piéton" destiné à former un circuit de promenades dans le Village. De futurs axes de déplacement doux sont également prévus ainsi que le développement d'espaces verts. Bref, un projet d'envergure, qui s'élève à plus de 20 millions d'euros et qui sera décliné selon un plan pluriannuel.



> La mise en œuvre d'une politique énergétique



Les panneaux photovoltaïques du Groupe Scolaire du Littoral

Construction de bâtiments publics à énergie positive

30

> Le premier du genre a été le Groupe Scolaire du Littoral, inauguré en 2008 et qui est un équipement HQE (Haute Qualité Environnementale). Pour répondre à l'enjeu énergétique, plusieurs choix ont été faits : utilisation de briques monomur, ventilation à double flux avec récupération d'énergie, pose de vitrages à isolation renforcée, panneaux solaires, thermiques et photovoltaïques, mise en place d'une sonde d'éclairage pour gérer automatiquement la lumière... Selon les calculs réalisés, ce bâtiment consomme 33 % d'énergie en moins qu'une école classique. Quant à la crèche de La Genouillade, son isolation s'effectue par l'extérieur et grâce aux panneaux solaires qui y ont été installés, l'établissement dispose de sa propre production d'eau chaude. A noter : une toiture végétalisée avec des plantations auto-entretenuës a été aménagée sur une partie de l'édifice. Autre projet actuellement conduit dans cette optique : le Centre Aquatique.

Une étude énergétique a été réalisée sur l'Hôtel de Ville



Production d'énergie renouvelable : aménagement de fermes photovoltaïque et solaire sur le site de l'ancienne décharge du Petit Pioch

31

> Ce projet a été abandonné au profit du réaménagement de l'ancienne décharge dans le cadre du projet d'extension du Golf. Cette réhabilitation sera une première du genre en France.



La crèche La Genouillade, un bel exemple de construction répondant aux enjeux énergétiques

Mise en œuvre d'un plan d'aide à l'isolation thermique des résidences individuelles (diagnostic par thermographie aérienne, assistance technique)

32

> Avant de développer ce type d'intervention à destination du secteur privé, la Ville a choisi de tester l'efficacité de ces techniques sur les établissements publics. C'est ainsi que des diagnostics ont été établis sur les bâtiments communaux les plus énergivores comme l'Hôtel de Ville Mirabel. Ces études ont permis de dégager des priorités dans les investissements futurs à réaliser sur les bâtiments.



> La préservation des richesses naturelles

33

Recyclage des eaux traitées par la station d'épuration pour l'irrigation des espaces verts, des stades et du Golf

> Ce dossier est toujours d'actualité et c'est dans le cadre de l'extension de la station d'épuration que des solutions techniques pourront être apportées. D'ores et déjà, une plateforme d'essai de recyclage des eaux usées a été mise en place sur la STEP au cours de l'été 2009, afin de démontrer la viabilité d'une telle filière en termes de quantité et de qualité de l'eau produite et de permettre l'amélioration des connaissances scientifiques. Les premiers résultats obtenus sont encourageants.



L'un des récifs artificiels implantés au large du Cap d'Agde

34

Achèvement du programme de mise en place des récifs artificiels

> Après une opération réussie en 2006, les 99 derniers modules ont été implantés en septembre et octobre 2009 sur 5 zones différentes. Montant de l'opération : 714 000 euros TTC. Les premiers éléments du suivi scientifique font état d'une colonisation rapide et de masse. Un bilan très positif donc en termes de renforcement de la ressource halieutique.

L'espace des Champs Blancs



COHÉSION SOCIALE et territoriale

cultiver l'harmonie
de notre territoire



> *Un aménagement maîtrisé de notre territoire*

*Création d'un éco-quartier
à Malfato, exclusivement
composé de maisons
individuelles*

35

> Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, le quartier de Malfato va faire l'objet d'une étude spécifique permettant de préciser les modalités d'urbanisation de ce nouveau quartier. Cette étude doit démarrer dans les prochaines semaines.

Le quartier de Malfato



*Création d'un parc paysager méditerranéen,
au cœur de l'Archipel*

36

> L'étude pour l'aménagement de la Planèze est engagée. Elle vise à proposer des principes d'aménagement de cet espace inscrit au cœur de l'Archipel pour y développer en particulier des activités sportives et de pleine nature qui renforceront la destination touristique et bénéficieront à l'ensemble des habitants permanents.



Vue aérienne du quartier du Capiscol, aujourd'hui en cours d'aménagement

Réalisation d'un quartier exemplaire en entrée de ville au Capiscol (un cahier des charges architectural, 50 % d'espace vert préservé, 35 000 arbres et arbustes replantés, un COS réduit à 0,27)

37

> Le quartier du Capiscol est aujourd'hui en cours d'aménagement et respecte précisément les principes préalablement édictés : une densité globale faible, une mixité de l'offre en matière d'habitat, un verdissement important et un cahier des charges architectural ambitieux.



Révision des règles d'urbanisme, afin de permettre la préservation de l'habitat traditionnel et de l'unité architecturale du centre ville

39

> La révision générale du POS et l'élaboration du PLU sont en cours et vont permettre d'intégrer des prescriptions spécifiques de préservation de l'habitat traditionnel. Le Plan Local d'Urbanisme pourrait être arrêté début 2012.

Valorisation, préservation et embellissement du Parc Lano au Cap d'Agde

38

> Les premières études paysagères ont été établies fin 2010 et les premiers travaux doivent être engagés pour la saison 2011. Coût de l'opération : 200 000 euros.



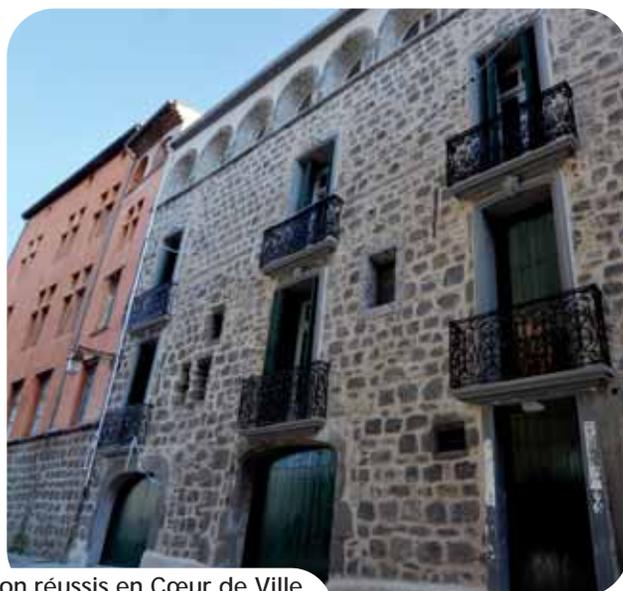
> Une offre de logements adaptée

40

Construction de 200 logements en accession à la propriété

> Un effort significatif a été fait pour la mise en marché de logements à coûts maîtrisés destinés à favoriser l'accession à la propriété. Entre le PAE des Cayrets et la ZAC du Capiscol, ce sont près de 150 logements qui auront été construits fin 2012 à destination des publics primo-accédants : 26 sur le Triangle des bronzes et 11 sur le Capiscol ont été livrés ; 20 pass fonciers ont été réservés sur un projet collectif du Capiscol ; 33 nouveaux primo-accédants sont prévus dans la seconde tranche de la ZAC et un programme d'une soixantaine de logements va démarrer dans l'année sur les Cayrets.

Villas en accession à la propriété au Capiscol



Exemples de réhabilitation réussis en Cœur de Ville

41

Réhabilitation de 200 logements en Cœur de Ville, dans le cadre du Périmètre de Restauration Immobilière

> A la fin 2011, ce sont environ 60 logements qui auront été réhabilités en Cœur de Ville. Une démarche originale de mobilisation d'investisseurs privés a été initiée par la Ville pour démultiplier l'intervention sur le bâti.

42

Création d'une maison pour l'hébergement des saisonniers au Capiscol

> Ce projet n'a pas abouti en l'état. Toutefois, la Sodéal travaille aujourd'hui à trouver une solution, en lien avec des partenaires privés ou publics.

Une ambiance place de village au cœur du Patio de l'Ephèbe



Sept appartements ont été aménagés en 2009 au sein de l'Hôtel Barrier



La façade récemment rénovée d'une maison place des Aires



> Le développement des équipements et services publics

Réalisation d'une crèche au Cap d'Agde

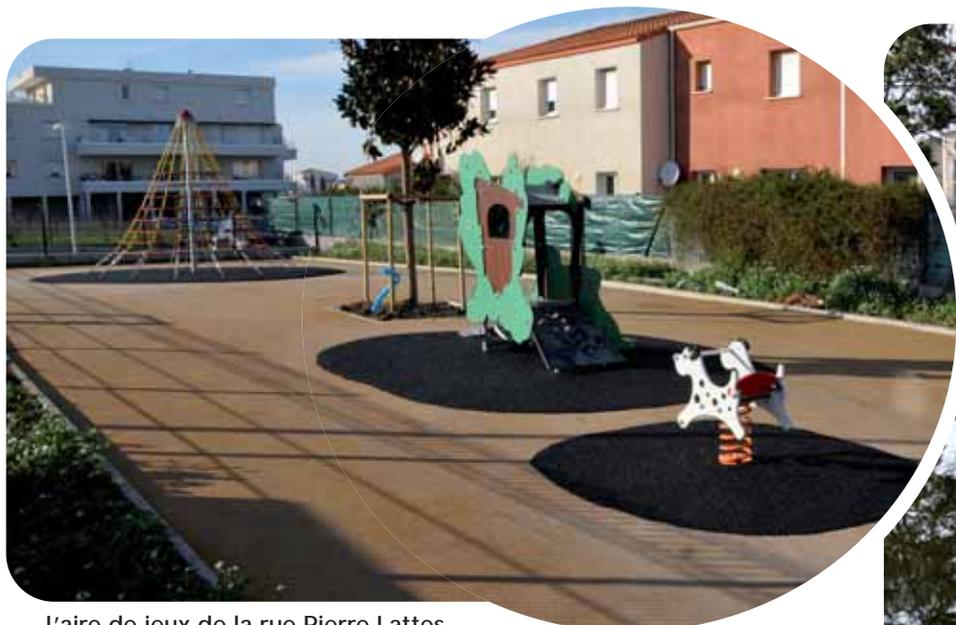
43

> Compte tenu de l'analyse des besoins et des effectifs prévisionnels, le projet de construction d'une crèche au Cap d'Agde a été suspendu. La Ville a toutefois favorisé la création d'une structure privée de 20 places au sein de l'école Notre-Dame en partenariat avec un pool d'entrepreneurs locaux : la crèche Saint-André.

Aménagement de la piscine Tournesol en boulo-drome couvert

44

> Les études d'avant-projet ont été réalisées au cours du dernier trimestre 2010 et ont permis de valider la faisabilité de la transformation de la piscine en boulo-drome. Celui-ci comprendra une douzaine de terrains, ainsi que des vestiaires et un espace convivial et pourra en outre accueillir des manifestations d'envergure. Coût prévisionnel : 200 000 euros pour la première phase.



L'aire de jeux de la rue Pierre Lattes aux Cayrets



L'aire de remise en forme des seniors à Belle Isle

Réussite éducative : développement des actions éducatives en faveur des enfants en difficultés scolaires sur l'ensemble de la ville (renforcement du Programme de Réussite Educative en Cœur de Ville, demande d'extension du Contrat Urbain de Cohésion Sociale au Cap d'Agde et au Grau d'Agde)

45

> S'agissant du PRE, après avis très favorable du Préfet et de l'Inspecteur d'Académie, le dossier de la Ville d'Agde a été validé par la Délégation Interministérielle à la Ville en juillet 2006 pour 3 années et renouvelé jusqu'alors. Après 4 ans de fonctionnement, le PRE a pris en charge 315 enfants scolarisés au centre ville d'Agde dans les écoles maternelles (Jean Moulin et Marie Curie), élémentaires (Jules Ferry et Anatole France) ainsi que les deux collèges (Paul-Emile Victor et René Cassin). En 2011, 132 enfants bénéficient d'un parcours de réussite éducative. Aujourd'hui, le PRE a donc trouvé toute sa place et sa légitimité sur le territoire agathois. Il participe aux différentes instances organisées par les partenaires de la communauté éducative et médico-sociale locale, ce qui permet d'offrir une diversité de réponses qui s'adaptent au gré des problématiques individuelles.

Par ailleurs, la Ville prend en charge chaque année l'accueil des enfants de maternelle et élémentaire sur le temps périscolaire du matin, du midi et du soir, ainsi que sur le temps extrascolaire durant les petites et grandes vacances au domaine Saint-Martin et désormais au sein du Groupe Scolaire du Littoral. A titre d'exemple, c'est une enveloppe de 1 815 410 euros qui a ainsi été déboursée en 2009 s'agissant des ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole) élémentaire et du périscolaire maternel, ainsi que des ALSH (Accueils de Loisirs Sans Hébergement) St Martin, Littoral et Ados. Ce à quoi il faut ajouter 161 259 euros pour les classes d'études surveillées du soir soit un total de 1 976 669 euros.

Mise en œuvre d'un programme pluriannuel de jardins d'enfants dans l'ensemble des quartiers et aménagement d'aires de remise en forme pour les seniors

46

> En complément du plan pluriannuel d'installations d'aires de jeux, un programme a été établi, notamment sur le quartier des Cayrets, afin de réaliser quatre squares générationnels avec un square par tranche d'âge, seniors compris. Pour ces derniers, une aire de remise en forme a par ailleurs été installée en 2009 sur le parc du château Laurens, comportant plusieurs agrès.

Transformation du terrain d'entraînement du stade Rivalta en terrain synthétique

47

> L'étude d'avant-projet a été réalisée et les travaux ont été estimés à 500 000 euros, avec l'extension des vestiaires afin de pouvoir optimiser l'équipement.



> Un développement économique créateur d'emplois



Le port fluvial

48

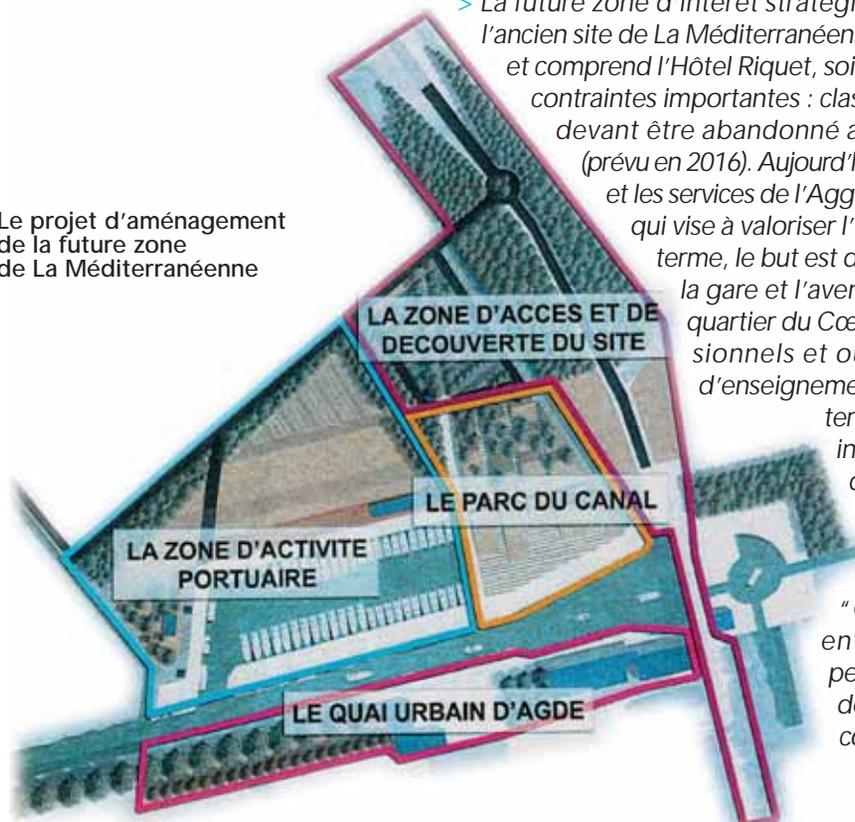
Implantation d'un établissement d'enseignement supérieur (formations aux métiers du tourisme : BTS tourisme, professions immobilières, langues étrangères...)

49

Valorisation des parcs d'activités existants avec la création de nouveaux services aux entreprises

> La future zone d'intérêt stratégique, qui va être développée à partir de l'ancien site de La Méditerranéenne, s'étend de la gare jusqu'au port fluvial et comprend l'Hôtel Riquet, soit environ 15 Ha. Ce secteur comporte des contraintes importantes : classement en zone rouge, passage à niveau devant être abandonné au profit d'un tunnel sous la voie ferrée (prévu en 2016). Aujourd'hui, les travaux d'ingénierie ont été engagés et les services de l'Agglomération travaillent à formaliser le projet, qui vise à valoriser l'Hôtel Riquet en résidence de tourisme. A terme, le but est de relier cette zone au centre historique via la gare et l'avenue Victor Hugo et d'en faire un nouveau quartier du Cœur de Ville susceptible d'attirer les professionnels et où pourrait se développer une activité d'enseignement supérieur tournée vers le tourisme. En termes de services aux entreprises, un portail internet par zones d'activités sur l'ensemble du territoire intercommunal va être mis en place par la CAHM en 2011. Il va recenser, dans un premier temps, tous les services existants et comportera aussi un volet "CVthèque" afin d'offrir un lien direct entreprises - population active, tout en permettant de prévoir les besoins en termes de formation. Le but est de créer un esprit communautaire autour des zones d'activités.

Le projet d'aménagement de la future zone de La Méditerranéenne





L'Espace Jeune Agathois a été installé dans les anciens locaux de l'École de Musique

50

Insertion des jeunes dans l'emploi : création de l'école de la seconde chance pour les 16-25 ans en partenariat avec les entreprises de l'Agglomération

> Pas de création prévue d'école de la deuxième chance pour les 16-25 ans mais ouverture en septembre 2009 de l'Espace Jeune Agathois (EJA) qui s'adresse à la même tranche d'âge. Ses missions : aide à l'emploi, à la formation et au logement. Cela concerne tous les jeunes, pas seulement ceux qui se trouvent en difficulté ou déscolarisés. L'Espace Jeune accompagne les personnes dans leurs projets, dans le montage de dossiers... Aujourd'hui, les objectifs prévus sur trois ans sont déjà atteints. A l'ouverture, l'EJA suivait 80 jeunes à titre individuel, actuellement il en suit 150. L'EJA s'inscrit dans une démarche de cohésion sociale avec le rapprochement des trois structures : le Programme de Réussite Educative (pour les plus jeunes), l'Espace Jeune Agathois (pour les ados et les post ados) et le Centre Social Louis Vallière (pour les familles). L'Espace Jeune est une structure complémentaire des différentes structures de formation.



51

Extension des quais de la Criée du Grau d'Agde

> La pêche est une activité économique importante, qui fait vivre 350 familles sur Agde. C'est pourquoi la Ville, en partenariat avec le Conseil Général et la CAHM, a décidé la réalisation de grands travaux de modernisation et d'extension des quais de la Criée. Le projet a été lancé début 2009. Il visait à créer un linéaire de 330 mètres et à aménager deux pontons flottants supplémentaires, afin de compléter les pontons actuels des petits métiers, ce qui est aujourd'hui chose faite. Le financement des 120 mètres de la tranche conditionnelle a été reporté sur la restauration du quai 77 (situé devant la Criée).



La décision de financer ces 120 mètres supplémentaires sera validée en septembre 2011 par le Conseil Général de l'Hérault. Quant au projet de déplacement de la route, afin d'agrandir la Criée, il suit son cours. Le terrain nécessaire a d'ores et déjà été rétrocédé au Département par la Ville.



Pour sa première édition en 2010, VinoCap a connu un beau succès de fréquentation

52

Viticulture : développement de la Route des Vignerons et des Pêcheurs avec une présence accrue sur les salons internationaux

> L'une des clés du développement du territoire intercommunal réside dans celui du tourisme sur les ailes de saison. Dans ce cadre, les services de l'Agglomération travaillent depuis deux ans sur la promotion de l'œnotourisme. Ainsi, en mai prochain, et pour la deuxième année consécutive, le Cap d'Agde accueillera VinoCap, un salon de promotion des vins locaux (notamment ceux de la Route des Vignerons) et régionaux. Par ailleurs, un chef de projet a été recruté en février 2011 dans le but, dans un premier temps, de créer des circuits de visite au départ de l'Office de Tourisme du Cap d'Agde, en profitant de la notoriété internationale de la station et de ses capacités d'hébergement hors-saison. Dans cette optique, un partenariat a déjà été mis en place avec Sète et Marseillan. L'idée est de proposer des visites d'une demi-journée ou d'une journée durant la période estivale et de développer des circuits de découverte de deux-trois jours en hors saison depuis l'OT vers Pézenas et le Bassin de Thau voire au-delà. Les professionnels, tout comme la Région, sont d'ores et déjà convaincus du potentiel de cet axe de développement.





> Un pôle de santé publique renforcé



Construction d'une nouvelle maison de retraite sur l'ancien site des Oliviers

Reconstruction de la maison de retraite publique et médicalisée du centre ville (Victor Lachaud)

53

> Ce projet public, en cours de réalisation, vise à reconstruire, sur l'ancien site des Oliviers, un nouvel établissement, qui va permettre de créer 65 lits à proximité immédiate du Cœur de Ville. Ouverture prévue au 1^{er} semestre 2012.

Une maison de retraite d'une capacité d'environ 70 lits est en cours de construction sur le quartier du Capiscol



La future maison de retraite des Cayrets en cours de réalisation

Ouverture de 2 nouvelles maisons de retraite au Capiscol et aux Cayrets et ouverture d'une structure pour répondre aux problèmes de dépendance liés à la maladie d'Alzheimer

54

> Il s'agit d'une part d'un projet mutualiste, porté par la Mutuelle du Bien Vieillir sur le secteur des Cayrets et d'autre part, d'un projet privé mis en œuvre sur la ZAC du Capiscol. Le premier doit être livré fin 2011 et le second à l'automne 2011. Ce sont, avec ces deux établissements, environ 135 lits supplémentaires qui vont être proposés aux Agathois, soit un total, avec le projet public des "Oliviers", de 200 lits pour un investissement global de plus de 18 millions d'euros permettant la création d'une centaine d'emplois.



Création d'une unité de pédopsychiatrie à Victor Lachaud

56

> En ce qui concerne l'unité de pédopsychiatrie, la réflexion attendra, pour aboutir, la fin des travaux de l'EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes), actuellement en construction sur l'ancien site de la maison de retraite "Les Oliviers".



Restauration scolaire : mise en place de nouveaux menus à base de produits du terroir, de produits certifiés et de produits bio dans toutes les écoles de la ville / Mise en place d'un programme de prévention de l'obésité infantile

55

> Depuis septembre 2008, en lien avec son nouveau délégataire, la Sogeres, la Ville a institué des repas bio dans les écoles d'Agde ainsi que dans les foyers-restaurants, à raison d'un par mois pour les enfants et d'un par trimestre pour les personnes âgées. Par ailleurs, la Ville s'engage cette année et pour 5 ans dans le programme Epode (Ensemble Prévenons l'Obésité Des Enfants), qui vise, au travers d'animations, de rendez-vous pédagogiques, de dégustations, de formations et de la mise en place d'une Semaine de la Nutrition et de l'Activité Physique et Sportive, à mobiliser l'ensemble de la population pour faire évoluer les habitudes de vie des enfants et de leurs familles et ainsi promouvoir un mode de vie favorable à la santé et au bien-être.

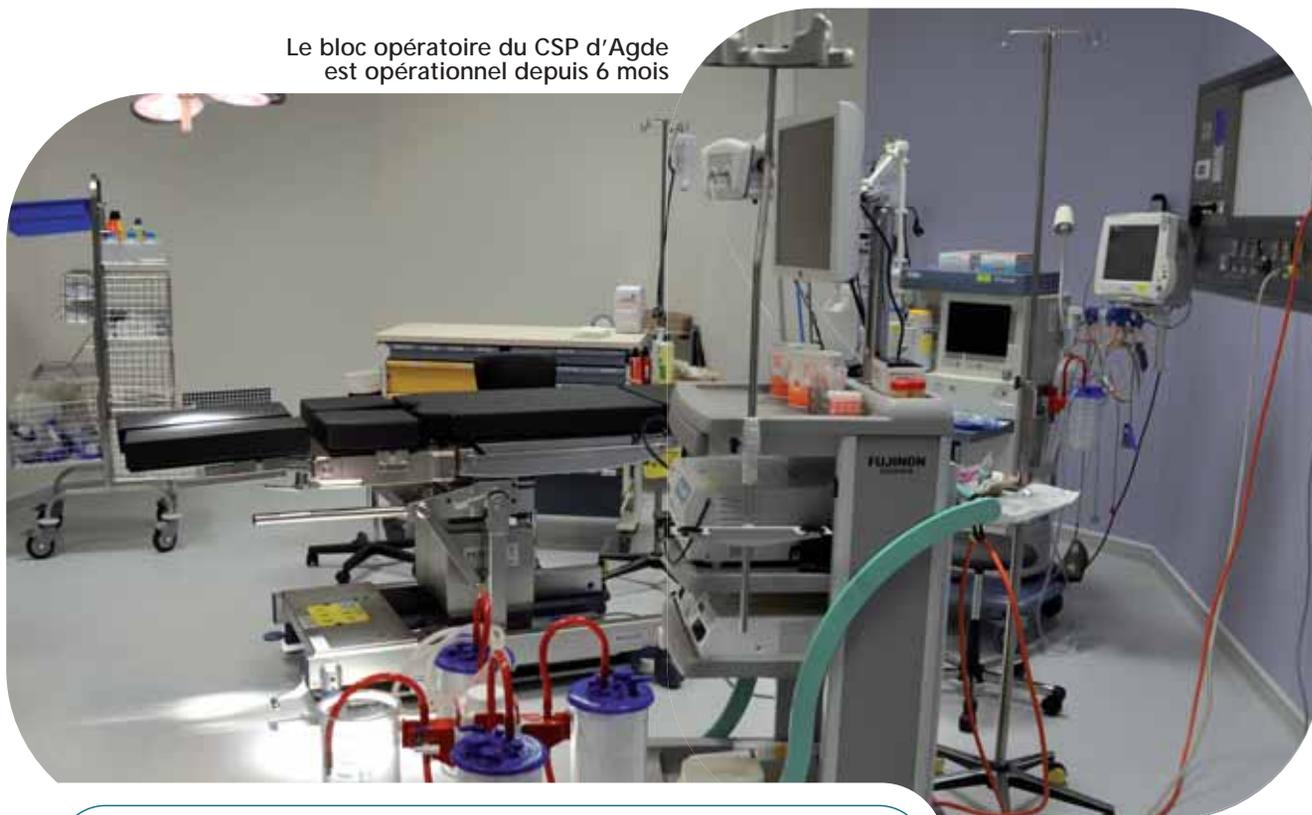


Organisation de la prise en charge à domicile des personnes âgées dépendantes

57

> Aujourd'hui, c'est par le biais du Centre Communal d'Action Sociale, que s'organise la prise en charge à domicile des personnes âgées dépendantes. Le CCAS a fait l'acquisition en 2010 d'un 2^{ème} véhicule permettant le transport des personnes dépendantes et à autonomie réduite. Ces minibus assurent le transport vers les foyers de personnes âgées pour assister aux différentes animations, aux ateliers... et sont disponibles sur appel au CCAS.

Le bloc opératoire du CSP d'Agde est opérationnel depuis 6 mois



Développement des consultations spécialisées et des interventions de chirurgie ambulatoire au sein du Centre de Soins Polyvalent

58

> Depuis l'ouverture du CSP en 2006, le Pôle santé agathois s'est étoffé avec l'ouverture, en 2008, d'un Centre de dialyse et d'un Scanner dernière génération après celle d'une Maison Médicale de Garde en 2007 et de consultations spécialisées programmées (en 2006) et non programmées (en 2007). Par ailleurs, depuis novembre 2010, le CSP dispose d'un bloc opératoire. Les murs étant là depuis la création du CSP, l'investissement a concerné l'acquisition de matériels à hauteur de 680 000 euros et la création d'un poste dédié.

Renforcement du dispositif de prévention en direction des jeunes (conduites à risques, toxicomanie, tabagisme, obésité...)

59

> **Prévention santé :** prévention obésité en direction des classes de 5^{ème} + mise en place du programme EPODE (déjà évoqué) dans les écoles élémentaires d'Agde. La municipalité participe par ailleurs à des manifestations dans les établissements scolaires afin de favoriser une meilleure connaissance de la nutrition et de la diversité alimentaire. **Prévention des risques sexuels :** (classes de 3^{ème} et de 2nd) en partenariat avec le Planning Familial. **Prévention des addictions :** drogues et dépendances (classes de 4^{ème} et de 1^{ère}) en partenariat avec l'association Episode.



> L'amélioration des voies de circulation et des déplacements



60

Aménagement de la "Ceinture Verte", axe de services et d'équipements entre la cité d'Agde, le Cap d'Agde et le Grau d'Agde (exemples : élargissement de la route de Notre-Dame à Saint-Martin, pistes cyclables, cheminements piétonniers, végétalisation, passerelle au dessus de la voie rapide entre le Mont Saint-Loup et le Mont Saint-Martin)



Le chemin de Notre-Dame à Saint-Martin en cours de réaménagement

> Un projet très structurant et important, nécessitant des réalisations échelonnées. Avec la construction du Centre Aquatique, les premiers éléments paysagers ont vu le jour. La seconde réalisation prévue concerne l'aménagement d'un espace boisé dans le cadre de l'extension du Golf, avec création d'une passerelle enjambant la voie rapide. D'une façon plus générale, l'aménagement de la grande zone se situant entre Rochelongue et l'Hérault a fait l'objet d'une préfiguration, en voie de validation et viendra parfaire le projet.



Requalification de l'avenue du 8 Mai 1945 à Agde

L'avenue de Cassiopée au Cap d'Agde en cours de finition



61

Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de réfection des voiries et trottoirs sur l'ensemble des quartiers



Le chantier de la rue Jean Jaurès au Grau d'Agde

> Le réseau de voirie, vieillissant, a fait l'objet d'un diagnostic, qui a permis de dégager des priorités techniques, dans le cadre de la gestion de ce

patrimoine. L'estimation globale pour remettre toute notre voirie en état se monte à 25 millions d'euros. Un plan pluriannuel a donc été défini et dès 2011, un effort d'investissement a été engagé par la Ville, avec l'augmentation de l'enveloppe voirie de 600 000 euros à 1 000 000 euros. Depuis 2001, ce sont ainsi 35 km de voiries que la Ville a déjà réalisés.

> De 2008 à 2009, c'est pas moins d'une soixantaine de chantiers qui a été réalisée par la ville en termes de voirie. Et en la matière, le budget ne cesse d'augmenter, avec une hausse de l'enveloppe de +66 % pour l'année 2011, où de nombreux aménagements sont programmés : rues de Barcelone, Grâce de Monaco, des Hirondelles, Desaix, de Cassiopée, di Luca, des Cités, du Globe, de la Gabelle, Jean Jaurès (partie basse), impasse du Perdigal, chemins Jacques Romance, du Perdigal et des Abreuvoirs, trottoirs rues de la Chiminie et de la Jetée, du chemin de Fin de Siècle, de l'impasse de Baluffe et de la Promenade de la Roquille (en partie), boulevard Cassin (depuis le giratoire Charles Miquel jusqu'à l'intersection avec le Boulevard des Volcans), route de Rochelongue (du giratoire de la Méditerranée jusqu'au pont enjambant la RD612) et aux Cayrets, rue Van Cao, de l'Opaline, Jade et du Saphir.

Par ailleurs, entre 2008 et 2010, ont été refaits grâce au financement du Département : les enrobés de la route du Grau entre le St-Christ et la Darse, la route de Rochelongue entre Pompidou et Voltaire, la route de St-Vincent, la route de la Tamarissière ainsi que le boulevard du Soleil dans sa partie située entre le rond-point du château de Trédos et la rue Edmond Michelet.

61

AGDE

- 2008** Cayrets - Rue du Docteur Schweitzer
- 2008** Cayrets - Rue de l'Ambre
- 2008** Cayrets - Rue des Sœurs Devèze de Cauvigny
- 2008** Cayrets - Rue Verlaine
- 2008** Quai des Frères Azéma
- 2008** Rue des Rosiers
- 2008** Rue Saint Bazely
- 2009** Place Conesa
- 2009** Rue Terrisse
- 2009** Rue d'Embonne
- 2009** Rue Jules Michelet
- 2009** Parvis du Moulin des Evêques
- 2009** Route de Rochelongue (entre le Bd Pompidou et le rond-point de la Méditerranée)
- 2009** Chemins ruraux 47-50-52 secteur Fesques et Cadières
- 2009** Quai du Chapitre
- 2009** Rue de Bruxelles
- 2009** Rue Fontaine de Nougier
- 2009** Boulevard du Soleil
- 2009** Cayrets - bas de la Rue Victor Pouget
- 2009** Cayrets - bas de la Rue du Docteur Van Cao
- 2009** Cayrets - bas de la Rue Louis Vallière
- 2009** Cayrets - Rue de la Citrine
- 2009** Cayrets - Rue Chaban Delmas
- 2010** Place de la Glacière
- 2010** Rue de Beausoleil
- 2010** Chemin Raymond Fages
- 2010** Avenue du Grand Large (partiel)
- 2010** Rue des Rocs
- 2010** Rue de la Maîtrise
- 2010** Chemin du Mont Saint-Loup (entre la rue du 11 Novembre et le boulevard du Monaco)
- 2010** Cayrets - Chemin des Cayrets partie haute
- 2010** Cayrets - Rue Louis Vallière partie haute
- 2010** Cayrets - Rue Pierre Lattes

Quai Cdt Réveille



Quai Théophile Cornu



Giratoire Riquet



Chemin du Mont Saint-Loup



Quai des Frères Azéma



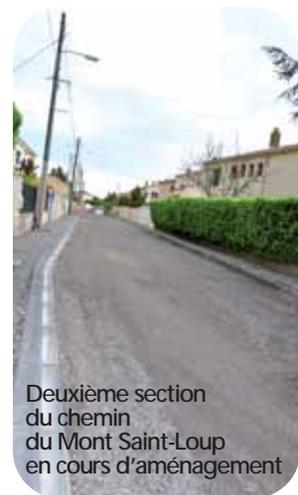
Giratoire du Centre Aquatique



Rue Michelet



Rue Terrisse



Deuxième section du chemin du Mont Saint-Loup en cours d'aménagement



Rue de Lamanage



Rue Joseph Sers



Rue d'Orion



Rue de l'Ambre

LE GRAU D'AGDE - LA TAMARISSIERE

- 2008 Route de Guiraudette
- 2009 Rue Joseph Sers
- 2009 Chemin de Notre-Dame à Saint-Martin
- 2009 Rue du Chevreuil
- 2009 Route de la Tamarissière et Quai Cornu
- 2009 Route de Saint-Vincent
- 2009 Rue des Petits Pins
- 2009 Impasse de la Rocaille
- 2009 Rue de Lamanage
- 2009 Voirie de la Prunette (accès nouveau LIDL)
- 2010 Chemin du Petit Quist
- 2010 Chemin du Grand Foc
- 2010 Chemin du Perdigal
- 2010 Chemin de la Chevrette
- 2010 Chemin de la Fenouillède

LE CAP D'AGDE

- 2008 Rue d'Orion
- 2009 Avenue du Bagnas
- 2009 Rue des Chaînes
- 2010 Chemin de l'Eglise du Cap
- 2010 Rue de Véga
- 2010 Rue du Picpoul
- 2010 Chemin du Père Maurel (partiel)
- 2010 Avenue des Lavandières (trottoirs)
- 2010 Avenue des Hallebardes (trottoirs)
- 2010 Avenue des Galères (trottoirs)
- 2010 Avenue du Surintendant (trottoirs)



62

Élargissement et embellissement de la route de Rochelongue

> Les travaux ont débuté en 2010 et s'échelonnent jusqu'en 2013. Une première phase, allant du Bd Pompidou au giratoire de la Méditerranée, a déjà été réalisée pour un montant de 1 400 000 euros TTC. La deuxième tranche, qui va du giratoire jusqu'à la RD 612, a débuté en février 2011 pour un coût de 230 000 euros TTC. Enfin la troisième et dernière tranche, de la RD 612 jusqu'au carrefour avec le chemin de Notre-Dame à Saint-Martin, sera réalisée entre 2012 et 2013 pour un montant estimé de 2 000 000 euros.



63

Amélioration et diversification de l'offre de transports en commun (création de nouvelles dessertes, navettes plus fréquentes, meilleure information des usagers)

> Depuis le 1^{er} juillet 2009, la société CarPostal assure sur le territoire de l'Agglomération Hérault Méditerranée le transport des voyageurs et des scolaires. Depuis le 1^{er} mars 2010, cette même société exploite le service public de transport urbain sur les 19 communes, dont Agde. Cela a permis un développement du service des transports et de son réseau qui est passé de 253 670 km/an à 437 391 km/an. La

quasi totalité de la flotte des bus a été renouvelée (17 bus). Les horaires ont été simplifiés. Le nombre de lignes a doublé, ce sont maintenant 4 lignes qui sillonnent l'Archipel de Vie. Les points d'arrêts sont aussi plus nombreux. Nouvelle tarification urbaine également : 1 euro suffit pour traverser le

territoire et naviguer sur la commune d'Agde. Par ailleurs, ont été mises en place, en 2010, 3 lignes "transport à la demande" afin de s'adapter aux attentes des usagers et de mieux répondre à leurs besoins. Mise en place également, durant la période estivale, d'une navette des plages au Cap d'Agde avec la création de pôles d'échanges multimodaux. A ce jour, celui de la Cave Coopérative est en service. Trois autres (basés sur le Grau d'Agde, le Cap d'Agde et la gare) vont être prochainement créés (cf point 28).





> L'amélioration du cadre de vie



Création d'une équipe d'"Observateurs du cadre de vie", opérationnelle en matière de dégradation, propreté et hygiène publique, mise en place d'un Numéro Vert pour être à l'écoute des Agathois et déclencher l'intervention efficace et rapide des différents services techniques et création d'une brigade "anti tag et affichage sauvage"

64

> Un numéro vert (le 0 800 009 034) a été mis en place en octobre 2008, afin de centraliser l'ensemble des demandes. Aujourd'hui, la Ville souhaite relier ces demandes à un système d'ordonnancement permettant de planifier les interventions, afin de gagner en réactivité. Par ailleurs, un "Observateur du Cadre de Vie" a été nommé afin de relever l'ensemble des anomalies rencontrées sur le domaine public et de contrôler l'efficacité des services en vue d'améliorer leur rendement. Enfin, une "brigade anti-tag" a été créée le 1^{er} mai 2009. C'est une compétence du SIVOM du Canton d'Agde. Son budget de fonctionnement en 2010 s'est élevé à 53 520 euros. Du côté des moyens humains et techniques, la brigade compte un agent et un véhicule adapté d'hydrogommage permettant l'enlèvement des tags mais aussi le nettoyage des places, des monuments, l'enlèvement des traces de pollution, le traitement du mobilier urbain, le désaffichage ou encore le dépigeonnage... Les communes concernées sont : Agde, Bessan, Marseillan, Florensac, Pomerols, Pézenas, Cazouls d'Hérault, Saint-Thibéry. Bilan 2010 : la brigade a effectué sur Agde 416 interventions. Au niveau de l'enlèvement des tags, cela représente 930,35 m².

Mise en œuvre d'un programme d'accessibilité de tous les espaces et bâtiments publics de la ville aux personnes à mobilité réduite

65

> Un diagnostic relatif à l'accessibilité des établissements publics (les 36 plus importants en capacité d'accueil du public) a été réalisé en 2009 et le bilan des travaux chiffré pour un montant de 2 673 180 euros HT. Ces derniers seront programmés dans le cadre du PPI. Concernant l'accessibilité des espaces publics, le diagnostic sera lancé dès 2012 afin d'établir un programme d'interventions annualisé.



Un accès handicapés a été aménagé devant la Maison des Savoirs



Les containers de l'avenue des Sergents

Intégration paysagère des containers d'ordures par habillage ou enfouissement

66

> Un programme d'intégration des containers d'ordures ménagères a été établi. Au Cap d'Agde, des travaux ont été effectués sur l'avenue des Sergents avec des systèmes de bennes enfouies contenant jusqu'à 5 m³. Au Village Naturiste, une benne a été installée. Dans le cœur historique d'Agde, ce sont trois containers qui ont été enterrés place de la Glacière, Quai des Frères Azéma et Quai Commandant Réveille. Le programme se poursuivra en 2011 avec de nouvelles installations sur Agde, le Grau d'Agde et le Cap d'Agde. Ce qui représente aujourd'hui un investissement de 100 000 euros.

Végétalisation du quartier des Cayrets avec la création de 2 squares publics

67

> L'ensemble du projet paysager des Cayrets a été modifié dès 2008 afin de faire de ce quartier un lieu de vie agréable. C'est ainsi que les profils de voirie ont été modifiés et que la Ville a décidé de créer dans ce quartier 4 squares. De plus, un réseau de pistes cyclables a été dessiné. Le coût des travaux prévus entre 2011 et 2014 s'élèvera à 1 800 000 euros TTC.



Poursuite de l'extension des réseaux d'eau et d'assainissement sur la bande littorale

68

> Un programme d'investissements a été établi jusqu'en 2014 sur l'ensemble de la bande littorale. Depuis 3 ans maintenant, ce sont environ 2,6 millions d'euros qui ont été investis pour l'assainissement du Grau d'Agde. Exemples de réalisations : route de Guiraudette, chemin du Perdigal, chemin du Petit Quist, chemin des Etourneaux, chemin des Ourmes, impasse de Guiraudette, Impasse du Perdigal et rue des Petits Pins dans leurs parties publiques, chemin Jacques Romance, chemin des Abreuvoirs, chemin de la Colonie... En termes de réseaux d'assainissement, ce sont 3,3 km qui ont été réalisés entre 2008 et 2010.

Valorisation paysagère de l'entrée de ville par le rond-point de l'Ephèbe

69

> Avant de mettre l'accent sur ce volet paysager, la Ville a souhaité, dans un premier temps, privilégier l'aménagement des infrastructures d'entrées de ville. C'est ainsi que le giratoire d'entrée de la route de Marseillan, dont l'aménagement paysager sera programmé ultérieurement, a été réalisé en 2010. Un autre giratoire d'entrée de ville, cette fois sur la route de Sète, est aujourd'hui en cours d'exécution. Enfin, sur la route de Vias, après la réalisation du rond-point de l'Ordre National du Mérite, c'est aujourd'hui l'aménagement paysager qui est en cours.



Le rond-point des Joutes

Harmonisation et modernisation de la signalétique sur l'ensemble de la Ville

70

> Après une longue mais nécessaire phase de diagnostic et de relevé du patrimoine existant, un nouveau règlement a été établi et est en cours de validation. Il s'agit de simplifier le système pour que les informations soient plus lisibles.

> L'aménagement de l'espace sportif et de loisirs des Champs Blancs



71

Ouverture du Centre Aquatique qui permettra l'apprentissage de la natation à tous les enfants de l'Agglomération et la diversification de notre offre touristique avec un équipement de loisirs favorisant l'attractivité touristique de notre station sur les ailes de saison

73

Réalisation d'un parcours santé au sein du parc méditerranéen

72

Création d'un deuxième terrain engazonné destiné plus particulièrement aux scolaires

> Ce terrain qui sera le deuxième terrain engazonné, mais le troisième terrain sur le site, devrait être positionné à proximité des vestiaires au nord de l'espace des Champs Blancs. Une étude de faisabilité a été réalisée et a permis de définir un coût global de réalisation d'environ 750 000 € (éclairage et arrosage/drainage compris).



> L'espace sportif et de loisirs des Champs Blancs se structure avec l'ouverture prochaine du Centre Aquatique. L'étude d'avant-projet qui porte sur la création d'un troisième terrain engazonné, dont la réalisation n'est pas encore programmée, a été réalisée. Le montant de cette réalisation, définie par l'étude de faisabilité, s'élève à 650 000 euros. Par ailleurs, un grand nombre d'activités ludiques, sportives et culturelles ont vocation à se développer à la périphérie de ce site (cf point 36). Par ailleurs, au stade Millet, deux terrains ont été aménagés : un terrain principal, en gazon, et un terrain en synthétique, destiné plus spécifiquement aux scolaires.



> Le renforcement des dispositifs de sécurité

Accentuation de la politique de lutte contre les stationnements illicites des gens du voyage avec l'aménagement d'une aire d'accueil et la poursuite des acquisitions municipales, par voie de préemption, des terrains sur le secteur des Verdisses

74

Une aire de stationnement pour les gens du voyage a été aménagée sur l'ancienne route de Marseillan



> La CAHM a construit une aire de stationnement pour les gens du voyage sur la commune pour un montant de 2 489 939 euros TTC. Par ailleurs, la Ville a protégé l'ensemble des parkings du Cap d'Agde par des portiques limitant la hauteur des véhicules. Enfin, pour éviter les intrusions sur l'Île des Loisirs et le Parc Lano, des aménagements paysagers vont être réalisés dès 2011 pour un montant de 1 000 000 euros.

Extension du réseau de vidéo-surveillance avec 30 caméras supplémentaires (dont 1/3 au Cœur de Ville)

75



Le CSU

Création d'une brigade canine pour sécuriser les quartiers et mise en place d'un dispositif de lutte contre les chiens dangereux

76

> En matière de vidéosurveillance, l'accroissement du parc vidéo se poursuit au fil des ans. Celui-ci compte aujourd'hui 28 caméras (11 sur Agde, 15 sur le Cap d'Agde et 2 sur le Grau d'Agde). Depuis 2008, ce sont 9 caméras supplémentaires qui ont été implantées (4 à Agde, 4 au Cap et 1 au Grau) et 6 nouveaux sites (dont 4 situés sur Agde) sont programmés cette année, ce qui portera le total à 34 caméras fin 2011. Afin de réaliser cette extension à moindre coût, le mode de transmission des images a été changé (passage de la fibre optique au mode hertzien, permettant une économie de fonctionnement de 130 000 euros/an). Par ailleurs, en 2009, une brigade cynophile a été créée, afin de sécuriser les interventions sensibles notamment celles qui se déroulent la nuit en période estivale.



Les travaux d'aménagement de l'Ilôt Molière ont démarré en février



COEUR HISTORIQUE, CULTURE ET PATRIMOINE



Valoriser notre **identité**

> *La réhabilitation et la valorisation du patrimoine*

77

Création d'un espace d'accueil et de promotion pour le Cœur de Ville, place de la Belle Agathoise (locaux de la Trésorerie) regroupant l'Office de Tourisme, le Site des Métiers d'Art, une salle d'exposition pédagogique sur les richesses patrimoniales du Cœur de Ville et l'espace Molière



> Les travaux ont démarré en février 2011 pour une livraison prévue à la saison 2012. Le montant de l'opération s'élève à 2 400 000 euros. Ce chantier d'envergure, conduit par la Ville et la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, permettra d'ouvrir un nouvel Office de Tourisme sur la place de la Belle

Agathoise et d'offrir un nouvel espace au Site des Métiers d'Art ainsi qu'une salle d'exposition pédagogique sur les richesses du Cœur de Ville. La cour intérieure de l'Ilôt Molière va également être aménagée et dotée d'un amphithéâtre. De là, les visiteurs pourront accéder aux remparts et ainsi à un point de vue unique sur la vieille ville.



78

Achèvement des travaux du Moulin des Evêques, avec l'ouverture de la nouvelle salle de réception et d'exposition

> Cette salle ainsi que les abords du Moulin sont aujourd'hui terminés. Reste l'aménagement de l'avenue du 8 Mai 1945, chantier qui s'est ouvert en janvier et se poursuivra jusqu'à la mi-avril. Une promenade sera ensuite créée le long du fleuve Hérault, au droit du parking de la Calade. L'ensemble de cette opération se monte à 4 830 000 euros, dont 2 480 000 euros pour l'acquisition de la salle du Moulin.

79

Mise en valeur de la place et du site de la Glacière, avec notamment la rénovation de l'Hôtel Barrier dit "maison Rigal"

> La Ville poursuit sa politique de réhabilitation du Cœur de Ville. Après la place Conesa, c'est la place de la Glacière qui vient d'être réaménagée en ce début 2011. Les travaux se sont achevés en mars, après plusieurs semaines, et permettront à cet espace d'accueillir désormais des animations et des spectacles puisqu'il a été libéré de tout stationnement. Les réseaux électrique et téléphonique ont été enfouis ou cachés en façade, tandis que les réseaux d'eau et d'assainissement ont été refaits. Des pavés de basalte ont été posés en surface, ainsi que des bornes de piétonisation, tandis que les poubelles ont été enterrées. L'opération prévoyait aussi la révision de l'éclairage public. Enfin, un cheminement visuel conduit aujourd'hui à une couronne de pavés symbolisant la Glacière qui se trouve sous la place. Coût global de cet aménagement : 245 000 euros TTC. Cette opération vient compléter celle réalisée en 2008-2009 sur l'Hôtel Barrier et qui a permis, au terme de 16 mois de travaux importants, de réhabiliter cet ancien



Hôtel particulier datant de 1596. Sept appartements y ont été réalisés, tout en conservant et en valorisant les éléments architecturaux anciens (corniches, arcs cintrés en basalte, évier en pierre de lave, escalier en pierre du Gard...). Ce projet aura nécessité un investissement de 1,5 million d'euros, subventionné à hauteur de 180 000 euros par l'ANAH (Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat).



L'Hôtel Barrier rénové



80

Poursuite de l'illumination des hauts lieux du patrimoine agathois : façades rénovées des quais de la Marine, remparts, fontaine Bonaparte, Moulin des Evêques, Eglise du Grau, Fort Brescou...

> Grâce au contrat de partenariat public-privé, la Ville a établi un programme de mise en lumière du patrimoine du Cœur de Ville : la Maison du Cœur de Ville, la Belle Agathoise et le Moulin des Evêques ont déjà été valorisés par un jeu d'éclairage spécifique. Viendront ensuite les remparts, la Cathédrale St Etienne, les Berges de l'Hérault... pour un montant de 912 017 euros TTC.

81

Développement du Site des Métiers d'Art dans les rues principales du Cœur de Ville

> Aujourd'hui, le Site des Métiers d'Art compte une quinzaine d'ateliers d'artistes, répartis sur trois secteurs thématiques : l'Archipel de la Mode rue Louis Bages et Honoré Muratet ; l'Archipel des Arts Plastiques rue de l'Amour et enfin l'Archipel des Métiers rue Chassefière. Outre la Galerie de la Perle Noire, le site dispose également d'un espace d'accueil donnant sur la place Molière, ainsi que d'un showroom au Cap d'Agde, durant la période estivale, situé à côté de la Mairie annexe et du Palais des Congrès. En 2011, 2 nouveaux ateliers ouvriront leurs portes, la moyenne étant d'environ 5 installations par an afin d'atteindre, en 2014, l'objectif visé de 30 créateurs. Pour cela, un budget d'investissement de 300 000 euros est consacré chaque année à l'acquisition et à la rénovation de 3 à 4 locaux afin d'accueillir les artistes. Le site propose aussi tous les ans une exposition durant l'été, présentant, sur une thématique donnée, des œuvres des créateurs agathois et d'artistes invités ainsi qu'une exposition durant l'hiver, réservée aux artistes locaux. Enfin, il organise désormais des défilés de mode au moment de la Fashion Week de Paris.



Défilé de Vanessa Bénit au Moulin des Evêques

82

Extension du Musée Agathois et ouverture sur la place des Halles

> Une étude d'aménagement de l'îlot situé entre l'Ecole Notre-Dame, la place Gambetta et le Musée Agathois est envisagée. Elle permettra de développer un projet structurant qui s'impose du fait du transfert programmé de l'Ecole Notre-Dame sur un nouveau site.



83

Poursuite du plan de réhabilitation du château Laurens

> En septembre 2008 : une première tranche de travaux a permis à des entreprises spécialisées dans la rénovation des monuments historiques de rendre au bâtiment qui abrite le salon de musique son étanchéité. A cette occasion, la toiture a été restaurée à l'identique, en écailles de zinc.

L'une des priorités était en effet de mettre

hors d'eau le salon

pour protéger les

décor peints. Des

échafaudages

impressionnants,

de plus de 25 m

de haut, ont été

nécessaires pour

restaurer la char-

penne ainsi que les

pierres de taille et

pour pouvoir poser

les tuiles de zinc.

Les entreprises

ont ensuite œuvré

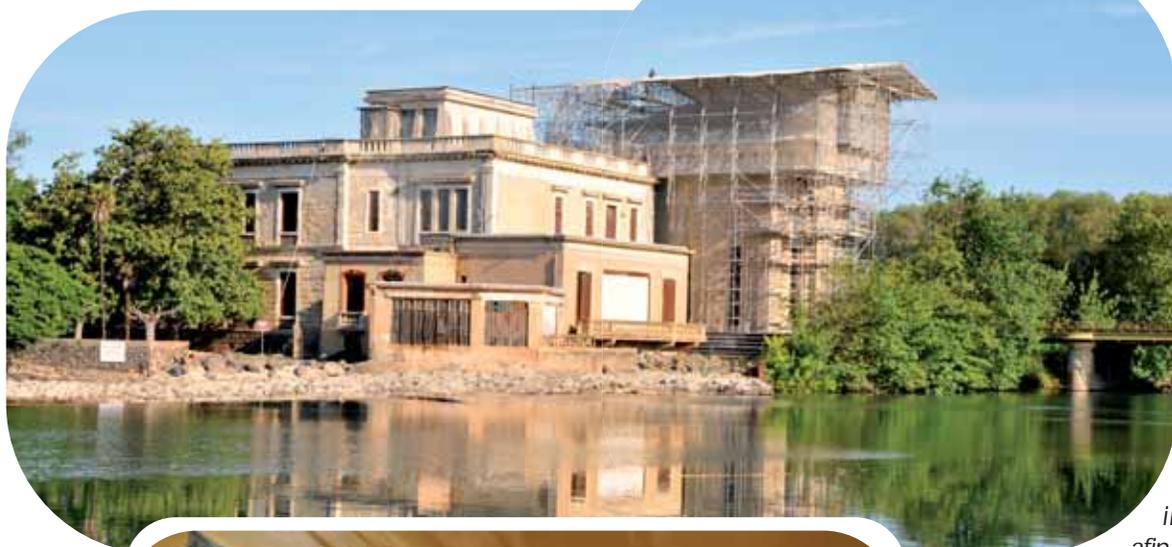
sur la restauration

intérieure du dôme

afin de retrouver le

décor initial.

Ce chantier de restauration, conduit par Dominique Larpin, architecte en chef des Monuments historiques, s'inscrit dans un programme pluriannuel visant à réhabiliter l'ensemble des quatre façades de l'auditorium. Ces travaux se sont élevés à 660 000 euros, financés pour 32 % par la Communauté d'Agglomération et subventionnés pour 30 % par le Ministère de la Culture, pour 30 % par le Conseil Général et pour 8 % par le Conseil Régional. Pour terminer le salon de musique, 1 400 000 euros supplémentaires sont nécessaires. Les travaux se feront en deux tranches. Au printemps 2011, des étudiants de l'Ecole d'Avignon spécialisés dans la rénovation du bâti ancien viendront travailler sur les peintures murales et sur le vestibule du château Laurens.



Toiture, fresques, décor du dôme... Plusieurs opérations de restauration ont eu lieu depuis 2008 au château Laurens



> Le développement de l'offre culturelle en Cœur de Ville

Requalification du cinéma Richelieu en salle de spectacle et de création pour les troupes de théâtre et les groupes de musique locaux

84

> Les études de faisabilité de la reconversion du cinéma Richelieu ont été réalisées en 2008. Aujourd'hui, la Ville va lancer les études d'avant-projet afin de définir un programme de travaux précis et ainsi faire les demandes de subventions.

Création d'un "théâtre fluvial" pour accueillir les spectateurs de la scène flottante estivale et des joutes

85

> La scène flottante estivale connaît un succès grandissant en réunissant plus de 10 000 spectateurs à chacun de ses spectacles. Ce qui contribue à faire mieux connaître le Cœur de Ville et donc à en renforcer l'attractivité.



Aménagement de la place Conesa pour l'accueil de spectacles musicaux

86

> La place a été réhabilitée dans un esprit "amphithéâtre", avec la création de gradins, afin de permettre d'y organiser des spectacles, notamment de musique. Coût des travaux : 1 100 000 euros.



"La Crucifixion", l'une des œuvres de la Cathédrale qui a été restaurée

Organisation d'expositions au sein de l'espace Molière sur les grands peintres agathois (les frères Azéma, Boulle, Pareire...)

87

> Une première exposition a été réalisée en février 2009, à l'espace Molière, sur les frères Azéma. Par ailleurs, la Ville s'est engagée dès 2008 dans la restauration de son patrimoine mobilier. A ce jour, trois œuvres d'art de la Cathédrale Saint-Etienne ont ainsi été réhabilitées : "Saint Roch et son chien", "La déposition du Christ" et "La crucifixion". Une quatrième doit être restaurée : "La lapidation de Saint-Etienne", opération pour laquelle la Ville a sollicité une fois encore la DRAC, le Conseil Général et le Conseil Régional.



L'exposition sur les Frères Azéma organisée en 2009



> La reconquête des espaces publics du Cœur de Ville

88

Réaménagement de la Promenade (amélioration de son accessibilité et harmonisation des devantures commerciales)

> Les études sont aujourd'hui en cours.

89

Aménagement d'une promenade des quais de la Marine au Moulin des Evêques, prolongée par une passerelle faisant le lien avec le château Laurens

> Ce projet complexe nécessite une réalisation par étapes. C'est ainsi que la première phase de reconquête des quais a été réalisée en 2007. La seconde étape concernera la portion située au droit du parking de la Calade. Le projet se terminera par la jonction des 2 secteurs. Les études vont démarrer en 2011.



90

Création d'un jardin d'enfants sur la place Gambetta

> Cf question 82.

Le projet d'aménagement de la place Gambetta prévoit d'ouvrir la place sur le quartier et de la doter d'une aire de jeux pour enfants et d'espaces arborés



91

Réalisation d'apportements pour les plaisanciers le long des quais de la Marine

> La première phase a été engagée dès 2010 mais n'a pu être réalisée dans sa totalité. Les travaux ont repris au mois de février dernier. Cette opération s'élève à 240 000 euros.

> **La revitalisation commerciale et artisanale du Cœur de Ville** ::



Le Site des Métiers d'Art propose chaque année des expositions en Cœur de Ville

Elaboration et mise en œuvre d'une charte de qualité des devantures commerciales : une nouvelle signature pour notre Cœur de Ville en lien avec son patrimoine

92

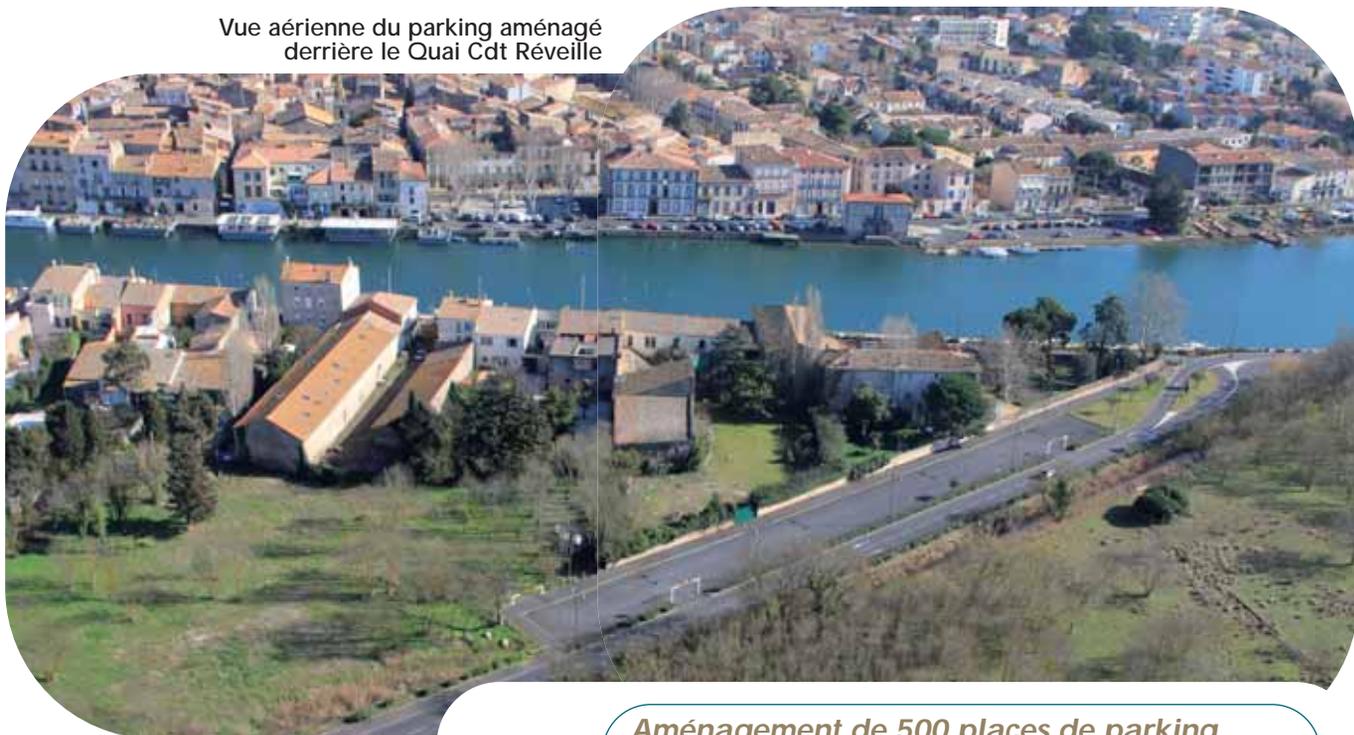
> Un chef de projet pour le Cœur de Ville est en cours de recrutement. L'une de ses missions principales sera de travailler à la mise en œuvre d'un programme FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce) dont l'une des actions portera sur l'élaboration de la charte pour le commerce de proximité. D'ores et déjà, la ville a intégré, dans la révision de son Règlement Local de Publicité, une partie "enseignes", qui a permis de procéder à un premier toilettage, notamment dans le cœur de Ville où désormais, dans le cadre de la ZPPAUP, toute nouvelle demande devra être validée par l'Architecte des Bâtiments de France. Par ailleurs, une opération façades est en cours sur la Promenade et le traitement des devantures est, de fait, intégré au projet de ravalement.

Réaménagement des rues commerçantes : rues de l'Amour, Bages et Muratet

93

> Depuis 2008, 11 rues ont été refaites en Cœur de Ville, comme la rue Saint-Vénuste, la rue Terrisse, la rue d'Embonne, la rue Michelet, la rue de la Maîtrise ou encore la place Conesa et aujourd'hui la place de la Glacière. Par ailleurs, la Ville, en partenariat avec l'Agglomération, a mis l'accent sur l'acquisition de locaux commerciaux en vue d'y installer des artisans et plasticiens dans le cadre du développement du site des Métiers d'Art (cf point 81). Enfin, une machine à haute pression a été acquise et sera opérationnelle au 1^{er} mai afin de nettoyer efficacement les pavés des rues du Cœur de Ville.

Vue aérienne du parking aménagé derrière le Quai Cdt Réveille



Création d'un espace commercial attractif à la place de l'actuelle Salle des Fêtes (nouvelles enseignes, commerçants des Halles...) et aménagement d'un parking sécurisé

94

> Le choix a finalement été fait de conserver l'actuelle Salle des Fêtes, qui est complémentaire de celle du Moulin des Evêques, les deux sites étant très sollicités pour l'organisation de nombreuses manifestations. Par ailleurs, la Ville a un projet d'extension du parking Mirabeau derrière l'actuelle Poste et à la jonction vers la Promenade par la rue des Barris, ce qui offrira de nouveaux espaces de stationnement à proximité du Cœur de Ville.

Aménagement de 500 places de parking saisonnier rive droite, reliées au Cœur de Ville par des navettes fluviales

95

> L'aménagement d'une aire de stationnement naturelle d'environ 400 places a été réalisé au niveau de la gare d'eau, sans aménagement spécifique vu le caractère saisonnier de ce site. Les navettes fluviales sont quant à elles en service durant la saison estivale.

Aménagement d'un parking de surface sécurisé, derrière le Moulin des Evêques (400 places)

96

> L'acquisition du foncier pour l'aménagement d'un parking derrière le Moulin, d'une capacité de 300 places, est aujourd'hui en cours. La première tranche des travaux pourrait ainsi démarrer fin 2011 pour un montant de 400 000 euros. Parallèlement, les études de maîtrise d'œuvre relatives à l'aménagement définitif de ce parking seront lancées très prochainement (montant : 50 000 €). Le coût global de cette première étape a été estimé à 450 000 € sachant que l'aménagement complet du parking est quant à lui évalué à 1 million d'euros.



Le futur parking situé derrière le Moulin des Evêques



> Le réaménagement du quartier de la gare pour renforcer l'attractivité du Cœur de Ville

97

Réaménagement du site de la gare SNCF : agrandissement et réaménagement du parking de la gare pour le confort des usagers / Développement d'un pôle intermodal de transport permettant de mieux articuler les flux de circulation générés par la route, la voie ferrée, les pistes cyclables, le Canal du Midi et l'Hérault

> Une première tranche de travaux a été effectuée par la Ville, après avoir conventionné avec Réseau Ferré de France, afin de créer 85 places de parkings supplémentaires au niveau de la gare ainsi que 40 places sécurisées pour les vélos. Le pôle multimodal a été étudié et est en attente de validation par rapport aux aménagements de la gare SNCF.

98

Suppression de l'entrave à la circulation que représente le passage à niveau par la réalisation d'un passage sous la voie

> Les études de faisabilité ont permis de valider un scénario de travaux pour chacun des deux passages à niveau (rue Raymond Pitet et avenue du 8 Mai 1945). Les études d'avant-projet sont en cours d'élaboration et doivent être rendues avant la saison 2011. Les premiers coûts globaux de réalisation ont été annoncés aux environs de 15 M€ pour chaque passage à niveau.

99

Restructuration de l'avenue Victor Hugo desservant la gare (végétalisation, création d'une piste cyclable...)

> Une esquisse du futur aménagement a été réalisée mais les travaux ne sont pas encore programmés. Ils devront être étroitement corrélés à la réalisation d'un giratoire rue Raymond Pitet, à la sortie du Pont des Maréchaux, comme préconisé par le plan de circulation. Cet aménagement ainsi que les autres

recommandés en centre ville, notamment avenue du Général de Gaulle, seront envisagés après la mise en service du parking chemin de la Vallée.



100

Modernisation et extension du port fluvial autour de l'Hôtel Riquet rénové (création d'un bassin au nord du Canal)

> Le projet est à l'étude au sein des services de l'Agglomération et entre dans le cadre de l'aménagement de la zone d'activités de la Méditerranéenne (cf point n°49).



Projet d'aménagement de promenade jusqu'à l'Hôtel Riquet



